

Procès d'Allinges : Guillaume Pepy, président de la SNCF devra comparaître

samedi 23 mars 2013, par [Aude](#)

Le président de la SNCF, Guillaume Pepy est appelé comparaître devant le tribunal de grande instance de Thonon le 3 avril prochain, jour d'ouverture du procès de l'accident d'Allinges qui a coûté la vie à 7 collégiens dans la collision de leur bus scolaire avec un TER le 2 juin 2008.

Guillaume Pepy devra expliquer pourquoi la SNCF a omis de « prendre en compte la dangerosité du passage à niveau découlant de sa configuration et notamment l'existence d'une durée de franchissement par certains types de véhicules supérieure au délai de fermeture des barrières ». Et par voie de conséquence, pourquoi des mesures adéquates n'ont pas été mises en œuvre « pour faire cesser le risque en faisant interdire la circulation des poids lourds et des cars ou en faisant réaliser les travaux nécessaires ». Autre interrogation à laquelle le patron de la SNCF sera confronté, pourquoi avoir omis d'effectuer les travaux de remplacement du paletage et de reprise du profil routier du passage à niveau.

Un prolongement logique, que les familles des victimes réunies au sein de l'association « Sourires des Anges » à l'origine, avec la Fenvac (fédération nationale des victimes d'attentat et d'accidents collectifs), de cette citation à comparaître, attendaient fermement. Rappelons qu'en juillet dernier la chambre d'appel de Chambéry a confirmé la mise en examen de la SNCF et de RFF, obligeant les deux établissements publics à comparaître sur le banc des prévenus aux côtés du chauffeur du car.

Le procès s'ouvrira mercredi 3 avril dans les murs du palais de justice de Thonon, le jugement est attendu pour le vendredi 12 avril.

AFP, ledauphine.com, le 23 mars 2013
